

## **Entre continuités et renouvellements : la communication et ses techniques sont-elles morales ?**

Hélène BOURDELOIE

Yann BRUNA

Éric GEORGE

Zeineb TOUATI

### **UNE NOUVELLE DIRECTION ET QUELQUES PISTES PROGRAMMATIQUES**

Ce petit mot d'introduction commencera tout d'abord par un ultime remerciement à l'adresse de Francis Jauréguiberry et de Serge Proulx qui ont quitté, à l'occasion du XXI<sup>e</sup> Congrès de l'AISLF, la codirection de notre CR après l'avoir fondé (il s'agissait alors du GT 13) en 2000, lors de celui tenu à Québec. Depuis le début du troisième millénaire, Francis et Serge ont participé très activement aux congrès tenus par la suite à Tours (2004), Istanbul (2008), Rabat (2012), Montréal (2016) et Tunis (2020, à l'origine, puis décalé en 2021 à la suite de la crise sanitaire due à la pandémie de COVID-19). Ils ont par ailleurs été à l'origine de plusieurs autres activités au fil des années. Dorénavant, Éric George, coresponsable du GT puis du CR depuis 2004, assurera la transition au cours des années à venir, alors qu'il a été rejoint par Hélène Bourdeloie, Yann Bruna et Zeineb Touati.

Maîtresse de conférences à l'Université Sorbonne Paris Nord, chercheuse au LabSIC et chercheuse associée au CARISM (Université Paris II), Hélène Bourdeloie a assuré la coorganisation des activités du CR 33 dans le cadre du Congrès de Tunis au cours des deux années précédant celui-ci. Elle a été rejointe par deux collègues qui ont posé leur candidature lors de notre assemblée générale le vendredi 16 juillet 2021, soit Yann Bruna, chercheur associé au laboratoire TREE (France), et Zeineb Touati, maîtresse de conférences à l'Université de Nantes (France) et chercheuse au Laboratoire des Sciences du Numérique de Nantes (LS2N). Le premier, Yann Bruna, a fait part de son intérêt de développer le site web et les autres activités « numériques » du CR. Un nouveau site, édité en WordPress, a d'ailleurs été créé par Philippe-Antoine Lupien, étudiant du programme de doctorat en communication de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Le site est maintenant disponible à l'adresse suivante : <https://aislf-cr33.org>. La deuxième, Zeineb Touati, a souhaité s'impliquer plutôt dans les publications, à commencer par celle que vous lisez en ce moment. Prendre part à la codirection du CR consiste donc bien à s'investir de diverses façons au sein de celui-ci et favorise *de facto* un plus grand dynamisme général. L'édition de ces actes de notre colloque constitue justement une première concrétisation de notre nouvelle coopération à quatre, et bien au-delà, notamment grâce aux autrices et auteurs qui ont joué le jeu de la publication de leur communication.

À noter qu'en matière de représentation genrée à la tête du CR 33, un équilibre s'observe, avec deux femmes et deux hommes. Il sera toutefois important de réfléchir au cours des années à venir à intégrer d'autres candidatures rattachées à d'autres pays francophones et francophiles que la France et le Canada (Québec), dont une issue des pays des Suds (par exemple du Maghreb ou

d’Afrique noire), la nouvelle direction comprenant trois collègues de France (Hélène Bourdeloie, Yann Bruna et Zeineb Touati) et un du Québec (Éric George). Représenter le continent africain à la direction du CR serait d’autant plus important que les enjeux abordés pendant les quatre jours des activités en juillet 2021 ont souvent concerné des réalités de pays de ce continent. Nous allons y revenir.

En termes programmatiques, il sera par ailleurs pertinent de favoriser les relations avec les autres CR et GT de l’association en envisageant d’organiser des activités entre deux Congrès quadriennaux de l’AISLF, comme cela a été le cas à Namur lors d’une collaboration développée avec le CR 29 (Science et innovation technologique) en 2010. De même, nous veillerons à envisager des liens avec deux autres associations, d’une part, l’Association française de sociologie (AFS), qui a d’ailleurs réuni son Congrès une semaine avant l’AISLF en cette année 2021, ainsi qu’avec l’Association internationale de sociologie (AIS), d’autre part. À ce sujet, par le passé, deux tables rondes ont été organisées avec le RC 14 *Sociology of Communication, Knowledge and Culture*, dans le cadre des Congrès de l’AIS tenus à Barcelone et à Yokohama.

## **SOCIÉTÉ MORALE, COMMUNICATION ET TECHNIQUES**

Il importe également de souligner le fait que selon les thèmes choisis par la direction de l’AISLF dans le cadre des Congrès quadriennaux, le CR s’est toujours plus ou moins inspiré de ceux-ci dans le cadre de son propre appel à communications. Cette fois-ci, nous avons repris le thème du Congrès : « La société morale », tout en l’adaptant à nos intérêts de recherche. Ainsi avons-nous constaté qu’avec la création puis le développement d’un vaste ensemble d’objets techniques, la communication a pris une place croissante et recouvert des réalités de plus en plus diverses dans nos sociétés. Parallèlement, elle semble être devenue de plus en plus paradoxale. Ainsi le réseau Internet et ses nombreuses applications – ensemble que l’on qualifie de plus en plus de « numérique » (George, 2019a ; 2019b) – constituent-ils tant un lieu où peuvent s’épanouir les paroles minoritaires et contestatrices qu’un espace où déferlent les propos extrémistes et enflammés (Stiegler, 2016). Poison et remède (*ibid.*), le réseau favorise la mise en visibilité de la diversité tout en accordant la priorité à une culture blanche, hétéronormative et privilégiée, à la manière de celle que promeut la culture algorithmique (Cohn, 2019). Il offre soi-disant des opportunités d’ascension aux personnes les plus défavorisées tout en reproduisant les inégalités. Il est dans le même temps outil démocratique et outil de propagande (Badouard, 2017) ; outil qui encourage les libertés et outil qui contrôle les individus par le biais de quelques géants industriels et d’États dominants (Ouellet *et al.*, 2015 ; Proulx et Kwok Choon, 2011). En fin de compte, les dispositifs communicationnels constituent tantôt des techniques de libération, tantôt de subordination ; tantôt des outils qui déplacent les rapports de pouvoir, tantôt des outils qui les produisent et les reproduisent.

En réalité, la communication, particulièrement dans le registre du numérique, contribue à déplacer les normes dans tous les domaines. Elle favorise une certaine perméabilité des classes sociales ; elle bouscule les modes de production des savoirs établis (Cardon et Levrel, 2009) ; elle permet à l’identité de devenir un projet de réalisation individuelle ; elle participe à la transformation des codes de la sexualité ; elle recompose les normes de genre (Bourdeloie *et al.*, 2014 ; Bourdeloie, 2021) et trouble les frontières entre les mondes des vivants et des morts... (Julier-Costes, 2016 ; Bourdeloie, 2018). De plus, elle contribue à fabriquer une société plus

flexible en matière de production et de consommation d'œuvres culturelles, d'entretien des relations sociales, de gestion de la vie professionnelle ou familiale, etc.

Pourtant, dans le même temps, la multiplication des dispositifs sociotechniques communicationnels et de leurs usages engendre des phénomènes d'accélération sociale généralisée, de promotion du culte de l'urgence ou de tyrannie en matière de performance et de visibilité (Aubert et Haroche, 2011 ; Aubert, 2018 ; Voirol, 2005). Il en ressort un certain nombre de pathologies sur le plan des relations humaines, de la vie professionnelle, du bien-être, de la santé, de la protection de la vie privée, de la vitalité du débat public ou encore de la construction individuelle ou de la fabrique identitaire...

Dans ce contexte, nous nous sommes donc demandé dans quelle mesure la communication ne jouait pas contre la morale. Les espoirs tant attendus d'une communication salvatrice ne seraient-ils pas en voie d'effondrement ? L'évolution des normes sociales permise par la communication ne se réaliserait-elle pas pour le pire plutôt que le meilleur ? Ou comment pouvons-nous penser le rôle de la communication et de ses techniques à des fins d'édification d'éventuelles nouvelles normativités ? L'instauration d'une pluralité de normes est-elle possible sans céder à un relativisme cynique ? Ces questions nous sont apparues d'autant plus pertinentes que c'est l'avenir même de notre espèce et de notre vie sur Terre qui constitue dorénavant (ou devrait constituer) l'enjeu majeur qu'il nous faut aborder.

Questionnements vastes, pensez-vous. Dans le cadre de ces actes, nous allons modestement y revenir à la suite de la réception de quatorze textes rédigés par des collègues présents lors des quatre jours d'échanges tenus en juillet dernier. La forme de nos activités fut quelque peu particulière étant donné que celles-ci ont dû se tenir entièrement en ligne. Néanmoins, nous avons été étonné·e·s de constater l'importance des échanges qui ont eu lieu à la suite des présentations des travaux, et ce, malgré le fait que celles-ci ont uniquement eu lieu à distance. Les séances organisées avec l'application logicielle Zoom ont même été l'occasion de discussions qui se sont achevées bien au-delà des créneaux prévus dans le programme officiel. Un peu comme si nous avions reproduit dans le « cyberspace » les discussions dites de « couloir » lors des événements tenus en présence.

### ***Partie 1 : Un écosystème fragilisé à l'ère du numérique***

Aborder le thème des rapports entre communication et morale renvoie directement à l'un des enjeux majeurs de notre époque, à savoir les changements climatiques qui posent problème à des fins même de survie de l'espèce humaine sur Terre, notre écosystème. Or, les pratiques communicationnelles reposent depuis maintenant un peu plus d'un siècle sur un nombre croissant de dispositifs qui constituent autant de problèmes, depuis leur production jusqu'à leur fin de vie en passant par leur consommation.

Oumar Kane, Ahmed Al-Rawi et Aimé-Jules Bizimana estiment également que le choc écologique est peut-être le défi contemporain le plus important auquel nous sommes collectivement confronté·e·s. Dans leur texte, ils reviennent sur les éthiques de l'environnement qui, en dépit de leur diversité, peuvent être analysées à la lumière du principe de « responsabilité » forgé par Hans Jonas (1990) et de son articulation de trois dimensions capitales : la responsabilité

éthique, la civilisation technologique et la question environnementale. Ils montrent aussi en quoi l'éthique jonassienne présente une certaine convergence avec les travaux d'Hannah Arendt et abordent l'*heuristique de la peur* d'Hans Jonas au regard de l'*éthique de la discussion* proposée par Habermas (1999) relativement à la question écologique.

Si les propos d'Oumar Kane, d'Ahmed Al-Rawi et d'Aimé-Jules Bizimana attirent notre attention sur la place de la technique par rapport aux changements climatiques, le texte suivant de Dominique Carré part quant à lui de la constatation de la profusion d'une communication numérique expressive, libérée, publicitaire, débridée, intensive et productiviste au niveau mondial. Notre collègue se demande s'il est moral de tout concéder à cette émancipation communicationnelle au détriment des conséquences environnementales et climatiques. Sans délaisser les données strictement quantitatives, l'attention est portée sur les aspects plus qualitatifs relevant des pratiques sociales pour comprendre les dynamiques à l'œuvre. L'objectif est d'identifier les processus, de repérer les trajectoires actuelles qui expliquent ce « *game over* » possible pour déboucher sur quelques pistes de réflexion si l'on souhaite limiter l'illimité.

De leur côté, Amandine François et Éric George s'interrogent aussi sur la profusion des technologies de la communication et de l'information (TIC) et de leurs usages dans nos vies quotidiennes en s'intéressant à la façon dont cet enjeu est abordé – ou pas – par les organisations non gouvernementales (ONG), des composantes de la société civile qui agissent dans le secteur de l'environnement. Quelles places leurs responsables attribuent-ils aux TIC dans leurs mobilisations en tant que « simples » outils au service de leurs luttes ? Considèrent-ils que le « numérique » peut devenir un enjeu notable en matière environnementale ? Autrement dit, quels rapports les ONG et leurs membres entretiennent-ils avec des dispositifs dont les utilisations ont incontestablement un « impact » environnemental notable ? Et quel recul possèdent-ils quant à cette empreinte écologique ? Tel est leur questionnement principal.

## ***Partie 2 : Le rôle des technologiques numériques dans l'éthique professionnelle et les pratiques déontologiques***

La multiplication des dispositifs sociotechniques communicationnels et la diversification de leurs usages ne sont pas sans conséquence sur les pratiques professionnelles et impliquent des enjeux d'ordre éthique et déontologique. Les implications des interactions entre communication et morale sont ici questionnées au prisme des pratiques professionnelles. Les textes qui composent cette partie traitent de secteurs d'activité influencés par les conséquences des pratiques numériques des acteurs professionnels dans différents contextes géographiques. Les textes portent sur le domaine du journalisme en Tunisie, le secteur de l'action sociale en France et celui des relations publiques au Québec.

Dans son texte « Journalistes tunisiens et pratiques numériques : quelles valeurs éthiques ? », Hamida El Bour interroge les pratiques numériques des journalistes tunisiens en s'intéressant à la teneur politique de leur propos et aux éventuels positionnements idéologiques. A travers une analyse de contenu des pages Facebook de quelques journalistes, l'autrice questionne les dérives d'ordre éthique qui découlent des prises de position individuelles de ces journalistes et des commentaires politiques publiés en ligne. L'autrice s'intéresse également à l'appropriation de Facebook comme espace d'expression et d'engagement citoyen et aux représentations des valeurs

éthiques chez les journalistes. Au terme de son analyse, Hamida El Bour pointe une confusion entre le statut de journaliste et celui de citoyen s'exprimant via les réseaux sociaux numériques. L'autrice attire également l'attention sur une valorisation de l'expression individuelle en dehors de la pratique professionnelle en dépit des risques de dérives éthiques.

Pour sa part, Josianne Millette s'intéresse aux pratiques des professionnels des relations publiques au Québec. L'autrice analyse la manière dont le travail en relations publiques (RP) participe à l'émergence et à la reproduction des modèles de référence et des valeurs associées à la communication publique sur le Web social. À l'intersection des approches sociotechniques s'inscrivant dans le prolongement de la sociologie des usages et du « tournant socioculturel » des études en relations publiques, cette recherche interroge les normes et les principes mobilisés dans la pratique professionnelle. Josianne Millette se réfère à une enquête qualitative multi-méthodes menée auprès du milieu québécois des RP. L'analyse porte ainsi sur le répertoire normatif mobilisé dans la façon dont l'usage des médias sociaux numériques se définit et se justifie dans la pratique des RP au Québec.

Enfin, en s'intéressant au secteur du travail social, Christelle Achard propose une réflexion sur les relations entre numérique et prise en charge sociale des publics vulnérabilisés en France. Elle se demande dans quelle mesure l'usage des technologies numériques est un reflet et un vecteur de transformations importantes dans l'accompagnement des populations vulnérabilisées. Christelle Achard interroge ainsi le rôle de l'utilisation croissante des technologies numériques dans l'évolution de la prise en charge sociale et présente les attitudes d'acceptation, d'adaptation et de résistance adoptées par les professionnels du travail social. L'autrice pointe également le rôle de la crise sanitaire dans le renforcement de l'isolement des publics fragilisés, dans le renforcement des mouvements de résistance des professionnels du secteur social à travers les usages des technologies numériques et dans l'apparition de pratiques innovantes au sein des équipes.

### ***Partie 3 : Visibilité, présence numérique et protection des données***

Interroger les rapports entre communication et morale conduit ensuite à explorer les grandes problématiques relatives à la collecte, à la protection et à l'exploitation des données personnelles. Celles-ci invitent à réfléchir à ce qui peut (et doit ?) rester privé à l'heure où la présence en ligne découle d'injonctions à la visibilité et à la disponibilité toujours plus pressantes pour l'individu contemporain. Si ces sujets ont été particulièrement débattus au cours des deux dernières décennies, notamment dans les sciences sociales et les études d'usages, plusieurs communications proposent d'y apporter un regard nouveau. Les contributrices et contributeurs prennent par exemple le cas des pays en voie de développement ou des pays émergents, dans lesquels la diffusion des technologies de la communication a été bien plus rapide et soudaine, ou encore la collecte de données et de contenus privés au sein du cercle familial alors que la littérature se focalise le plus souvent sur l'exploitation de ces données par les grands responsables de traitement.

En s'appuyant sur une méthodologie qualitative par le biais d'entretiens semi-directifs menés à la fois auprès de jeunes et de parents, Yann Bruna s'interroge ainsi sur les conséquences sociales qui découlent de l'utilisation de la géolocalisation des enfants au sein du cercle familial. Sa contribution montre en particulier que le dispositif sociotechnique joue un rôle dans la mise à l'épreuve de la relation de confiance entre des parents à la recherche de sécurité et des jeunes dont

la parole s'efface derrière un traçage spatial qui fait office de preuve irréfutable des déplacements. L'auteur montre également que si la plupart des applications de contrôle parental semblent proposer aux jeunes de gérer eux-mêmes leurs « bonnes pratiques numériques » (notamment par le biais de leur propre régulation du temps d'écran), il n'en est rien en pratique. Le dispositif introduit ainsi une forte asymétrie entre des parents qui disposent de modalités de surveillance des activités en ligne et hors ligne de leurs enfants qui s'étendent au-delà du seul domicile familial, et des enfants qui voient leur autonomisation entravée par diverses régulations de leurs pratiques numériques et de leurs déplacements urbains.

Dans un autre registre, sur la base d'une enquête généalogique sur le droit à la protection des données personnelles (recueil d'archives et entretiens conduits avec des acteurs ou témoins des premiers débats sur la protection des données personnelles), Julien Rossi se demande au nom de quelle morale il est nécessaire de « protéger » les données à caractère personnel. Il montre qu'en tant que catégorie juridique nouvelle, ce droit à la protection des données à caractère personnel, qui date des années 1970, s'ancre dans une conception normative de la vie privée « fondée sur un droit au contrôle individuel de l'accès à soi ». Pourtant, ce droit, selon l'auteur, se distingue du droit à la vie privée qui, en faisant du consentement une norme, redéfinit par là même le rapport entre individu et collectif.

Marie-Zoé Mfoumou travaille quant à elle sur le rôle des TIC dans les mutations des pratiques des jeunes sur le plan moral au Gabon, et plus précisément dans la capitale, Libreville. La méthode choisie consiste en une approche comparative des contextes socialisants d'hier et d'aujourd'hui, reposant sur un matériau composite comprenant des articles de presse, une revue de la littérature, des entrevues, des enquêtes et des observations. L'autrice conclut à une certaine perte de repères chez les jeunes de la capitale à la suite d'une distanciation croissante vis-à-vis de leurs familles et au rôle croissant que prennent les TIC dans leurs pratiques communicationnelles.

De son côté, Jean Liyongo part du principe selon lequel la vie privée est sacrée. Cela dit, ajoute-t-il, celle-ci est en train d'être désacralisée au regard du spectacle qu'offrent les nouvelles sociabilités engendrées par les réseaux socionumériques en général, et Facebook en particulier, à travers la publication intentionnelle, par des membres des « communautés virtuelles » en action sur le site, de photographies et d'autres messages personnels. L'auteur mobilise la sociologie des usages, qui lui fournit des outils de compréhension à propos des conséquences du phénomène de publicisation de la vie privée.

#### ***Partie 4 : Féminismes, numérique et émancipation***

Enfin, un dernier axe ressorti de ce colloque concerne les rapports au(x) corps, genre(s) et féminismes et la façon dont ils sont plus ou moins recomposés, ou au moins réinterrogés, à l'ère du numérique. Les textes abordent la question de l'émancipation de soi dans des contextes où prévalent des normes, qui existent certes partout, mais dont le poids et les enjeux varient selon les influences culturelles, religieuses ou politiques... Dans les trois premiers textes, la puissance des normes doit au pouvoir du religieux et du politique tandis que dans le dernier, elle doit aux normes hégémoniques de corporalité dans les sociétés occidentales.

Dans le premier texte, Hélène Bourdeloie étudie les usages du téléphone mobile multifonction en Arabie saoudite par des Riyadiennes dans le contexte d'une société autoritaire et ségréguée d'un point de vue des rapports sociaux de genre, de classe et de race. Elle montre que si les pouvoirs établis se sont saisis du numérique pour en faire un instrument de contrôle de la population, les femmes saoudiennes ont quant à elle domestiqué le téléphone mobile multifonction à des fins d'empouvoirement (*empowerment*), autrement dit pour se rendre visibles, se mouvoir dans l'espace ou militer. Loin toutefois d'embrasser une vision simpliste qui ne verrait que des formes d'expériences empruntant au modèle occidental, l'autrice montre que leurs usages du téléphone mobile indiquent qu'elles ont des façons de résister et que les normes qu'elles habitent ne sont pas évacuées, mais renégociées.

Le deuxième texte est celui de Zeineb Touati intitulé « Les médias numériques comme alternative aux prescriptions normatives et morales ». Il s'agit d'étudier les pratiques de la communauté LGBT en Tunisie dans un contexte également autoritaire, bien que moindrement. Ici, ce sont surtout les normes religieuses plus que les autorités politiques *stricto sensu* qui semblent contraindre les usages des réseaux socionumériques et l'expression de paroles minoritaires. Malgré un contexte homophobe et conservateur, les paroles minoritaires – et notamment celles des communautés LGBT – s'expriment et s'exposent sur les réseaux socionumériques comme Facebook, confirmant les usages militants. Pour les communautés LGBT, Facebook constitue une alternative en matière de visibilité et d'émancipation, ces dernières étant contraintes, limitées, voire impossibles dans les espaces publics traditionnels. Ainsi les réseaux socionumériques sont-ils perçus comme des espaces de contournement, voire de transgression des espaces traditionnels empreints de conservatisme.

Toujours en Tunisie, Alma Betbout s'intéresse pour sa part à une étude de cas sur la façon dont un événement, en particulier celui d'une kamikaze se faisant exploser en octobre 2018, a été représenté sur les réseaux socionumériques. Procédant à une analyse discursive et sémiopragmatique d'un échantillon de comptes Facebook, l'autrice montre que les commentaires sur cet événement ont tantôt été empreints de critique envers la société saoudienne, tantôt d'humour sexiste. Ainsi fait-elle le constat que malgré l'évolution des droits de la femme dans le pays, le poids des normes de genre traditionnelles résiste et s'impose, même à l'occasion d'un événement dramatique comme celui dont il est ici question.

Enfin dans le dernier texte, la puissance des normes tient aux canons esthétiques du corps féminin prévalant dans le monde occidental, normes hégémoniques du corps susceptibles d'être (aussi) à l'origine du développement de pathologies telles que l'anorexie (mentale), trouble du comportement alimentaire qui concerne plutôt les pays riches occidentaux<sup>1</sup> et les femmes, l'anorexie affectant les adolescentes plutôt que les adolescents<sup>2</sup>. Ainsi Leila Azimani et Benoît Cordelier ont-ils pour objectif de comprendre la place des réseaux socionumériques, et en particulier de Facebook, dans le quotidien de personnes ayant un trouble alimentaire comme l'anorexie mentale. L'autrice et l'auteur s'intéressent ici au rôle de la communication dans la valorisation des représentations, des principes axiologiques dominants qui s'y constituent et des

---

<sup>1</sup> <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1435625/>, consulté le 9 mars 2022.

<sup>2</sup> Selon une étude mentionnée par l'Inserm, en France, en 2008, l'anorexie mentale a concerné 0,5 % de ces jeunes filles et 0,03 % des garçons entre 12 et 17 ans : <https://www.inserm.fr/dossier/anorexie-mentale/>, consulté le 9 mars 2022.

modalités de socialisation qui en découlent. L'étude s'articule autour d'une ethnographie en ligne composée d'entrevues pour identifier différents types d'interactions.

Finalement, le volume dense proposé ici met bien en évidence les quatre thématiques ressorties du colloque qui reflètent particulièrement un certain nombre d'enjeux contemporains moraux et éthiques questionnés à l'ère de notre société du tout numérique.

## BIBLIOGRAPHIE

Aubert, Nicole (2018). *@ la recherche du temps : Individus hyperconnectés, société accélérée : tensions et transformations*. Toulouse : Érès.

Aubert, Nicole et Claudine Haroche (2011). *Les tyrannies de la visibilité : Être visible pour exister?*. Toulouse : Érès.

Badouard, Romain (2017). « Internet et démocratie, le grand désenchantement ? ». *Ina Global*. Repéré à <https://larevuedesmedias.ina.fr/internet-et-democratie-le-grand-desenchantement>, consulté le 9 mars 2022.

Bourdeloie, Hélène (2021). « Genre·s et numérique ». *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 5 mars 2021. Repéré à <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/genre-s-et-numerique>, consulté le 9 mars 2022.

Bourdeloie, Hélène (2018). « Vivre avec les morts au temps du numérique. Recompositions, troubles & tensions ». *Semen*, 45, p. 25-52.

Bourdeloie, Hélène, Virginie Julliard et Nelly Quemener (2014). « La construction des identités de genre à l'ère du numérique. Usages et représentations ». Séminaire *Genre, Médias et Communication*, Institut de Management de l'Information, 13 juin. Repéré à [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_01073499/document](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01073499/document), consulté le 5 janvier 2021.

Cardon, Dominique et Julien Levrel (2009). « La vigilance participative. Une interprétation de la gouvernance de Wikipédia ». *Réseaux*, 154, p. 51-89.

Cohn, Jonathan (2019). *The Burden of Choice. Recommendations, Subversion, and Algorithmic Culture*, New Jersey : Rutgers University Press.

George, Éric (dir.) (2019a). *Numérisation de la société et enjeux sociopolitiques. Tome 1 : Numérique, communication et culture*. Londres : ISTE Éditions.

George, Éric (dir.) (2019b). *Numérisation de la société et enjeux sociopolitiques. Tome 2 : Numérique, information et recherche*. Londres : ISTE Éditions.

Habermas, Jürgen (1999). *De l'éthique de la discussion*. Paris : Flammarion. (Mark Hunyadi, Trad.)

Jonas, Hans (1990). *Le principe responsabilité : Une éthique pour la civilisation technologique*. Paris : Cerf. (Jean Greisch, Trad.)

Julier-Costes, Martin (2016). « Socio-anthropologie du deuil chez les jeunes. La mort d'un-e ami-e à l'ère du numérique ». Dans Jeffrey, Denis, Jocelyn Lachance et David Le Breton (dir.), *Penser l'adolescence. Approche socio-anthropologique*. Paris : PUF, p. 125-136.

Ouellet, Maxime, Marc Ménard, Maude Bonenfant et André Mondoux (2015). « Big Data et quantification de soi. La gouvernamentalité algorithmique dans le monde numériquement administré ». *Canadian Journal of Communication*, 40(4), p. 597-613.

Proulx, Serge et Mary Jane Kwok Choon (2011). « L'usage des réseaux socionumériques : une intériorisation progressive du contrôle social ». *Hermès*, 59, p. 105-111.

Stiegler, Bernard (2016). *Dans la disruption. Comment ne pas devenir fou ?*. Paris : Éd. Les liens qui libèrent.

Voirol, Olivier (2005). « Les luttes pour la visibilité : esquisse d'une problématique ». *Réseaux*, 129-130, p. 89-121.